



2^E CONFÉRENCE MONDIALE DES FEMMES AUTOCHTONES

Ensemble pour le bien-être et la Terre-Mère





2^E CONFÉRENCE MONDIALE DES FEMMES AUTOCHTONES

Ensemble pour le bien-être et la Terre-Mère

Table ronde interactive 8. Question émergente : les technologies de l'information et de la communication (TIC) comme outil de plaidoyer, de réseautage et de visibilité

Contexte :

L'avènement et le développement de la **société de l'information** a entraîné de **profonds changements** dans la manière dont les individus **entrent en contact, s'informent, communiquent, s'organisent, se forment et travaillent**. Mais l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC) n'est pas le même partout dans le monde. Les statistiques de l'Union internationale des télécommunications (UIT) révèlent que **87 % de la population des pays développés** avait accès à Internet en 2019, alors que ce taux était de **47 % dans les pays en développement**. Cette fracture numérique est encore plus évidente au niveau national dans les pays en développement, où **les jeunes hommes qui résident dans des centres urbains ont plus facilement accès à Internet que les femmes en zone rurale et les personnes âgées**³¹. Lors de la récente crise du Covid-19, même si certaines institutions ont proposé de maintenir l'enseignement à distance à travers les TIC, les groupes de population les plus vulnérables sur le plan économique, dont de nombreux enfants, mais aussi des étudiants universitaires autochtones, ont été exclus des salles de classe virtuelles parce qu'ils ne disposaient pas de ces technologies chez eux.

Alors qu'une vingtaine de pays ont reconnu **l'accès à Internet comme un droit fondamental**, le manque d'infrastructures adéquates dans les régions reculées fait que de vastes zones sont exclues de la **couverture numérique**. En outre, **l'obsolescence programmée** de la technologie occidentale impose un rythme de remplacement accéléré des dispositifs, que les secteurs les plus pauvres de la population peinent à suivre. Ainsi, les **Femmes autochtones** en particulier restent **largement en marge de la société de l'information, en raison de leur vulnérabilité économique, de leur origine ethnique et/ou de leur appartenance à un peuple donné et de leur identité sexuelle**. Il est également nécessaire de sensibiliser l'opinion au sujet du cycle de vie des dispositifs et de la **gestion des déchets électroniques**. En effet, les matières premières utilisées pour fabriquer ces appareils sont souvent extraites des territoires où vivent les Peuples autochtones et, lorsqu'ils cessent d'être utiles, leurs composants sont rejetés sans distinction dans l'environnement, ce qui entraîne une **pollution grave et durable de celui-ci**³².

²⁸ Forum international des femmes autochtones, Mairin Iwanka Raya, Indigenous Women Stand Against Violence, 2006

²⁹ A/HRC/EMRIP/2019/2/Rev.1



2^E CONFÉRENCE MONDIALE DES FEMMES AUTOCHTONES

Ensemble pour le bien-être et la Terre-Mère

Sur le plan du contenu, la nature **ethnocentrique** des TIC constitue un **obstacle** supplémentaire à leur démocratisation dans les groupes de population dont les réalités diffèrent profondément de celles qui sont transmises sur les réseaux sociaux ou dans les médias audiovisuels et numériques. Comme l'indique la plateforme Animikii Indigenous Innovation, la **faible représentation des femmes dans l'industrie technologique** est un défi de poids à l'échelle mondiale, tandis que le contenu, principalement conçu par des hommes vivant en milieu urbain et issu du domaine de l'ingénierie numérique, **contraste avec les réalités rurales, sociales, économiques et politiques des Femmes autochtones**. À cet égard, des efforts encourageants sont à noter de la part de **Femmes autochtones versées dans le domaine des technologies de l'information**, qui ont réussi à briser le triple carcan dans lequel elles étaient enfermées, en **s'appropriant les TIC sans pour autant renoncer à leur identité**, en créant par exemple des réseaux sociaux pour les Peuples et les jeunes autochtones du monde, en réalisant des films ou en créant des « territoires autochtones dans le cyberspace »³³.

Le faible niveau d'éducation et d'alphabétisation ou de maîtrise de la langue dominante, ainsi que le fait de résider dans des **zones rurales** sont quelques-uns des facteurs supplémentaires qui expliquent la persistance de la fracture numérique. En d'autres termes, le fait d'avoir accès aux TIC n'est pas un critère suffisant pour garantir une utilisation adéquate et bénéfique de ces technologies. Comme le souligne l'UIT, en plus des **compétences linguistiques** dans une langue dominante, il est nécessaire d'acquérir des **compétences**

³⁰ *Forum international des femmes autochtones, Mairin Iwanka Raya, Indigenous Women Stand Against Violence, 2006*

³¹ <https://www.itu.int/en/mediacentre/backgrounders/Pages/digital-inclusion-of-all.aspx>

³² *Carmen Gómez-Cotta, Vertederos electrónicos: donde va a parar la basura digital, consulté le 2 février 2020 à l'adresse :*

<https://ethic.es/2019/10/vertederos-electronicos-donde-va-a-parar-la-basura-digital> ; *María Camila Porras, Acumulación de basuras electrónicas-puede afectar gravemente la salud, consulté le 2 février 2020 à l'adresse :*

<https://www.ecoportal.net/temas-especiales/acumulacion-basuras-electronicas-puede-afectar-gravemente-la-salud/>

³³ *Indigenous Innovation, Indigenous Women in Tech, consulté le 30 janvier 2020 à l'adresse :*
<https://www.animikii.com/news/indigenous-women-in-tech>



2^E CONFÉRENCE MONDIALE DES FEMMES AUTOCHTONES

Ensemble pour le bien-être et la Terre-Mère

numériques pour prévenir les mauvaises pratiques, pour **garantir la sécurité numérique**, en particulier celle des défenseurs des droits humains et du territoire qui sont criminalisés, et pour tirer parti du contenu disponible.

Ces dernières années, l'accès aux TIC et leur utilisation sont devenus **indispensables et stratégiques** à différents égards pour les Peuples autochtones en général, et pour les Femmes autochtones en particulier. Les TIC permettent de **renforcer la communication entre les différents réseaux et organisations autochtones**, de partager des **informations** sur leur situation particulière et celle des Femmes autochtones en général, tout en échangeant **des stratégies, des bonnes pratiques et des leçons apprises**. Grâce au développement et à l'expansion de la couverture numérique, les habitants des régions reculées peuvent désormais être régulièrement en contact avec les membres de leur réseau qui vivent dans les centres urbains du pays et même à l'étranger.

L'accès aux TIC a permis à un plus grand nombre de Femmes autochtones **d'avoir voix au chapitre dans les instances locales, nationales et internationales**. Le cas du FIMI en est un bon exemple : grâce à une appropriation efficace des TIC, des Femmes autochtones de toutes les régions sont en mesure de s'organiser et de mener à bien un travail de plaidoyer efficace dans la sphère internationale. Les TIC ont permis aux femmes douées pour la **communication** de s'exprimer dans des **émissions radio numériques**, alors qu'auparavant l'accès aux médias étaient réservés aux hommes. Pour les femmes **leaders**, ces technologies sont aussi un outil bienvenu, car elles leur permettent de **communiquer et de s'organiser** à distance sans cesser pour autant de répondre aux besoins de leur foyer, un enjeu toujours **problématique** pour ces **mères de famille**. En ce sens, les TIC peuvent faciliter le travail des **organisations de Femmes autochtones**, à condition qu'elles soient adaptées à la réalité de leur situation.

D'autre part, pour les **jeunes** autochtones qui vivent en **ville**, la proximité et la disponibilité de ces technologies ont donné lieu à des **possibilités d'emploi et de formation, ainsi qu'à des expériences dans le milieu politique ou syndical**, au cours desquelles ils se sont **familiarisés avec les TIC comme outils de travail**. On observe de nouvelles pratiques au sein des jeunes générations de leaders autochtones, combinant les **particularités de la cosmovision autochtone** qu'ils ont héritée de leurs parents avec un **imaginaire social modernisé**, qui prend souvent la forme de propositions **d'autogestion** basées sur des processus de **recupération de l'ethnicité**, mais aussi de **revendications liées à la problématique du genre et contre la violence à l'égard des femmes**³⁴.



2^E CONFÉRENCE MONDIALE DES FEMMES AUTOCHTONES

Ensemble pour le bien-être et la Terre-Mère

Ces technologies offrent une réelle possibilité **d'autonomisation et d'éducation** pour les enfants et les jeunes autochtones. Elles facilitent par exemple la transposition des supports écrits à des supports **vidéo ou graphiques**, ce qui permet de surmonter dans une certaine mesure l'analphabétisme et de s'adapter aux **cultures orales**. Les TIC peuvent jouer un rôle très important dans la **mise en œuvre des droits des Peuples, des Femmes et des filles autochtones**, mais aussi pour leur **autodétermination libre et éclairée et leur développement durable**.

À cet égard, le **Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes** a révisé les **recommandations générales et les observations finales** de la 62e session de la **Commission de la condition de la femme (CSW en anglais)**³⁵, rappelant **l'obligation qui incombe aux États de promouvoir l'accessibilité et l'utilisation des TIC** par les femmes, en **diffusant des informations sur les droits des femmes en général et des Femmes autochtones en particulier** dans leur **langue maternelle**, ainsi que des **contenus qui favorisent l'inclusion de la diversité dans la société**, de manière à lutter contre la discrimination à caractère culturel et sexiste. Dans ce document, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes mentionne

³⁴ Sabel Hernández, Silvia Calcagno, « Los Pueblos Indígenas y la Sociedad de la Información en América Latina y el Caribe: un marco para la acción », publié dans *Revista Argentina de Sociología*, vol. 1, n° 1, novembre-décembre, 2003, pp. 110-143

³⁵ ONU Femmes, CEDEF/CEDAW, CSW 2018. *Thème de la révision : la participation et l'accès des femmes aux médias et aux technologies de l'information et de la communication, ainsi que leur impact et leur utilisation en tant qu'outil de promotion et d'autonomisation des femmes. Analyse et compilation des recommandations générales et des observations finales du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, sur le thème de révision de la 62e session de la CSW.*





2^E CONFÉRENCE MONDIALE DES FEMMES AUTOCHTONES

Ensemble pour le bien-être et la Terre-Mère

également les possibilités offertes par les TIC pour faciliter l'accès à la justice et à l'éducation dans les zones reculées, grâce aux **vidéoconférences et aux salles de classe virtuelles**.

Par ailleurs, le rapport final de la Conférence mondiale de développement des télécommunications souligne « la nécessité de réaliser l'objectif d'inclusion numérique, en assurant un accès aux TIC universel, durable, ubiquiste et financièrement abordable pour tous, y compris les Peuples autochtones, et de faciliter l'accessibilité aux TIC pour tous, dans le cadre de l'accès à l'information et au savoir »³⁶.

Questions d'orientation :

- Dans quelle mesure les femmes de votre communauté ont-elles accès aux TIC ?
- Pouvez-vous citer des exemples dans lesquels les TIC ont permis aux femmes de gagner en autonomie (y compris sur le plan économique) ou de s'organiser ? Quelles sont les bonnes pratiques et les enseignements tirés en la matière ?
- Comment les TIC modifient-elles l'influence des femmes dans votre communauté ? Quels sont les défis à relever ?
- Quel est le degré d'impact des TIC dans votre communauté ?
- Comment souhaiteriez-vous que les femmes utilisent les TIC dans votre communauté d'ici 10 ans ?
- Les membres de votre communauté ont-ils conscience du cycle de vie limité des téléphones portables et autres dispositifs technologiques ?
- Quel rôle les TIC ont-elles joué dans votre communauté pendant la pandémie de Covid-19 ?
- Les aînés de votre communauté ont-ils accès aux TIC ? Quel est le niveau de connaissance des femmes plus âgées de votre communauté en matière de TIC ?

³⁶ Union internationale des télécommunications (UIT), Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT), Buenos Aires, Argentine, du 9 au 20 octobre 2017